

Madame, Monsieur le représentant de l'Etat
Madame, Monsieur l'élú de la République

Le budget 2012 de l'Education nationale prévoit 14 280 suppressions d'emplois qui porteraient à plus de 80 000 les pertes depuis 2007. L'Académie de Montpellier se voit retirer 275 postes malgré une hausse importante des effectifs scolarisés (+ 2 969 élèves).

Tous emplois confondus (enseignants, agents administratifs et personnels de santé, surveillants et personnels précaires sous contrats aidés), les écoles, collèges et lycées publics du département ont dû fonctionner avec une centaine d'emplois de moins au cours de l'année 2011-2012. Les conditions pour l'année scolaire sont donc été extrêmement difficiles pour les personnels comme pour les conditions d'enseignement, ce que de nombreux parents ont publiquement exprimé. Enormes problèmes de remplacements dans tous les types d'établissements, grande difficulté dans la surveillance, effectifs par classe en hausse, dédoublements impossibles sont les évolutions très perceptibles par les parents. Tous les dispositifs pour essayer de porter attention à la question de l'échec scolaire sont mis à mal ou carrément abandonnés dans les écoles et les collèges. Faute de moyens, l'aide personnalisé en lycée, qui se conduit de fait en classe entière, ne répond que très partiellement aux attentes des jeunes.

Et les conditions pour la rentrée prochaine vont encore se dégrader conduisant :

- à des retraits d'emplois qui vont toucher tous les secteurs relevant du premier degré
- au retrait de l'aide de l'Etat pour les associations complémentaires de l'école publique mettant en péril la stabilité d'un centre employeur de nombreux salariés du secteur privé et acteur économique important,
- à la dégradation des moyens pour les remplacements des enseignants dans les écoles, les collèges et les lycées,
- à l'augmentation des effectifs par classe dans bien des écoles, les collèges et les lycées,
- à la suppression de filières de formation dans l'enseignement professionnel,
- à l'aggravation des difficultés pour la surveillance dans les collèges et lycées,
- à la mise à mal du principe de laïcité.

Cela ne nous paraît pas concevable dans une république laïque qui voudrait assurer un avenir pour sa jeunesse, qui voudrait mettre les personnels de l'éducation dans la meilleure situation possible pour assurer leur mission et qui voudrait développer une politique d'aménagement du territoire soucieuse des questions de ruralité.

Evidemment, les syndicats seront encore accusés, à cette occasion, de noircir le tableau, de ne pas vouloir évoluer avec son temps, de demander l'impossible... c'est la raison pour laquelle nous souhaitons la plus grande transparence sur la réalité. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que les décideurs, les responsables de l'Etat, les élus soient confrontés, en public, à la réalité des chiffres, à la réalité des faits tels que les vivent les personnels, les usagers. C'est la raison pour laquelle, nous voulons aussi évaluer réellement l'impact économique de ce qui constitue ces plans annuels de licenciements, massifs à l'échelle de notre département.

Aussi des représentants des personnels, des usagers et des élus organiseront un CDEN alternatif (Conseil Départemental de l'Education Nationale) qui se tiendra le mercredi 1 Février à la place du CDEN officiel qui sera boycotté ce jour-là.

Cette lettre est l'occasion de vous inviter, en tant que représentant de l'Etat ou élu de notre République, à venir publiquement apporter votre témoignage, à donner votre opinion sur la situation actuelle induite par les dotations de l'Etat à notre département en personnels relevant de l'Education Nationale.

Les représentants des personnels FSU et UNSA Education élus au CDEN